

AVANT-PROPOS

La première édition de ce Précis Dalloz *Droit de la concurrence* fut le fruit d'un travail mené par Marie-Stéphane Payet et moi-même¹. Cette deuxième édition élaborée par Jean-Christophe Roda et moi-même a pris grand soin d'en conserver l'esprit, reflet de Marie-Stéphane Payet vers laquelle va cet avant-propos.

Les *Mélanges*² consacrés à cette jeune femme que la maladie emporta traduisent ce qu'elle était : pleine de vie, de finesse et de simplicité. L'écrit est toujours imprégné de ce que sont les êtres. Grâce à son talent, la première édition du *Droit de la concurrence*, matière parfois perçue comme technique aride et sans âme, presque effrayante par ses refus, ses menaces, ses démantèlements et ses sanctions, est ainsi apparue dans le chatoiement de la vraie vie, avec de nombreux exemples, ouverte sur d'autres matières et d'autres pays, l'ouvrage préférant à la répétition des solutions alignées, l'exposé du quotidien que chacun reconnaît et au drapé du toujours plus compliqué, le retour aux principes. Nous avons surtout pris soin de toujours rester au plus près des principes. Parce que les principes sont à la fois ce qui apporte l'essentiel et le simple. Présenter le Droit par les principes qui leur donne vie permet au lecteur de comprendre, de se repérer, de se forger sa propre opinion et d'imaginer ce que sera demain le *Droit de la concurrence*³, une fois le Précis refermé. C'est par la lecture de cette première édition que Jean-Christophe Roda, alors doctorant, avait avancé dans cette immense branche du droit si variée qu'on pourrait la croire confuse ou disparate et c'est aidé par Marie-Stéphane qu'il a appris à aimer cette matière, dans sa force et sa cohérence, sa dimension idéologique aussi. À travers cette deuxième édition, je revois Marie-Stéphane dans ce relais si réussi.

Marie-Anne Frison-Roche

-
1. Édition 2006.
 2. *Au-delà des codes. Mélanges en l'honneur de Marie-Stéphane Payet*, Dalloz, 2011. Dans cet ouvrage, Félix Rome lui rendit hommage par ce titre « La chercheuse aux pieds nus (p. 1-2), cette dimension humaniste apparut dès sa thèse, *Droit de la concurrence et droit de la consommation*, préf. M.-A. Frison-Roche, Bibliothèque des thèses, Dalloz, 2001.
 3. Car le droit de la concurrence tout autant que les autres branches du droit, est très ancien et demeurera : M.-S. Payet, « Code civil et concurrence », in *Le Code civil 1804-2004. Un passé, un présent, un avenir*, p. 715.